IMT Nuremberg Archives

H -- 4971

International Court of Justice

H4971 - 0001

RK 13336 B - 9 SEP 1941

Der Reichsminister des Innern

I Ra 10 535/41
990

Es wird gebeten, dieses Geschäftszeichen und den Gegenstand bei weiteren Schreiben anzugeben.

F. 861

Berlin, den 6.September 1941.
NW 7, Unter den Linden 72
Fernsprecher: Ortsanruf 12 00 34
Fernanruf 12 00 37
Fernschreiber: Ortsverkehr 517
Fernverkehr K 1 517
Drahtanschrift: Reichsinnenminister.

An

den Herrn Reichsminister
und Chef der Reichskanzlei
z.Hd. von Herrn Ministerialdirektor Kritzinger -oViA-

----

Betrifft: Verfassungs- und Verwaltungsaufbau der westlichen Länder.

---

In der Anlage übersende ich in der Reihe der Berichte über den Verfassungs- und Verwaltungsaufbau der westlichen Länder die "Erste Durchführungsverordnung zur 8.Verordnung des Reichskommissars für die besetzten niederländischen Gebiete über besondere Maßnahmen auf verwaltungsrechtlichem Gebiete(Anpassung des Gemeindegesetzes) vom 19. August 1941" in deutscher Übersetzung.

Der Durchführungsverordnung kommt besondere Bedeutung zu, weil sie die näheren Bestimmungen über die Einführung des Führerprinzips in der niederländischen Gemeindeverwaltung enthält.

H4971 - 0002

Im Auftrag
gez. J a c o b i .

INTERNATIONAL MILITARY TRIBUNAL
NURNBERG, GERMANY
RF Exhibit 1524
June Filed 11-46

Beglaubigt
Kanzleiangestellter.

A 103567

Krieg 28 (Niederlande)

RF 1524

H4971 – 0003

# Procès - Verbal

L'an mil neuf cent quarante six,
le vingt deux mai,

Nous, Charles GERTHOFFER, substitut près le Tribunal de la Seine, détaché au Ministère public du Tribunal Militaire International des Grands Criminels de Guerre, nous étant transporté à Berlin, dans les locaux du "Ministerial Collecting Center", Mr. le Commandant HENRY, chef de l'élèment français à l' M.C.C. nous remet, avec l'autorisation du Colonel HELM de l'Armée américaine, chef du 6889 Berliner Collecting Center, les photocopies de :

I.- Dossier 1463

1.- une lettre d'H EYDRICH adressée à LAMMERS en date du 23 janvier 1941 avec rapport annexé

F. 928
2.- une lettre de M. BORMANN adressée à LAMMERS en date du 3 juillet 1941
3.- une lettre du Chef de la Chancellerie du Reich au Commissaire du Gouvernement en date du 18 juillet 1941
4.- une lettre du Commissaire du Gouvernement à LAMMERS en date du 13 septembre 1941
5.- un compte-rendu du Commissaire du Gouvernement concernant la confiscation des biens de la famille royale

F. 866
6.- une lettre du Commissaire du Gouvernement au Comte SCHWERIN en date du 9 février 1942
7.- une lettre du Ministre des Finances adressée à GOERING en date du 11 mars 1942

8.- une lettre et mémorandum de H. ILCKEN en date du 25 janvier 1942

F. 864
9.- une lettre de SEYSS-INQUART au Comte SCHWERIN en date du 11 mars 1944

F. 865
10.- une lettre de SEYSS-INQUART adressée à LAMMERS en date du 11 mars 1944

II.- Dossier 675

11.- une lettre du 19 mai 1940

F. 861
12.- une lettre de JACOBI en date du 6 septembre 1941

F. 862
13.- une lettre de JACOBI en date du 12 septembre 1941

F. 863
14.- une lettre de JACOBI en date du 12 septembre 1941

15.- une lettre du Commissaire du Gouvernement à LAMMERS en date du 22 juillet 1941
16.- un dossier concernant le traitement des otages hollandais
17.- une lettre de ROSENBERG à LAMMERS en date du 2 février 1942 avec la liste des collaborateurs

F. 860
18.- une lettre du Commissaire du Gouvernement à LAMMERS en date du 30 novembre 1942 et l'annexe correspondante

A 103568

H4971 - 0004



19.- une lettre d'HIMMLER au Commissaire du Gouvernement en date du 3 décembre 1942

Après avoir constaté que les photocopies sont conformes aux originaux, nous avons déclaré au Commandant HENRY que nous saisissions les dites photocopies pour être déposées au Tribunal Militaire International à Nüremberg.

Fait à Berlin en trois exemplaires, dont l'un doit servir d'affidavit pour le Tribunal Militaire International des Grands Criminels de Guerre.

MINISTERIAL COLLECTING CENTER * BERLIN *
LE CHEF DU DÉTACHEMENT FRANÇAIS

Henry.

A 103569

F.86I

RK. I33368- 9 sept I94I Kor-Fi

Berlin le 6 séptembre I94I
NW 7 Unter den Linden 72

I annexe

Le Ministre de l'Intérieur du Reich/Téléphone Intérieur I20034
Extérieur I20037

I Ra I0535/4I
990

(On est prié de marquer ces références dans la correspondance)

Télégramme: Ministre de l'Intérieur du Reich.

A M.le Ministre du Reich, chef de la Chancelerie du Reich,
à l'intention de
M.le Directeur ministériel Kritzinger
Ovia

Objet: Reconstruction constitutionnelle et administrative des Pays occidentaux.

En annexe je vous adresse, traduite en allemand, dans l'ordre des rapports sur la reconstruction constitutionnelle et administrative des Pays occidentaux, la "Première ordonnance prescrivant l'exécution de la 8ème ordonnance du Commissaire du Reich pour les territoires occupés Néerlandais traitant des mesures spéciales dans le domaine administratif (adaptation de la loi sur les Communes) du I9 août I94I.

Une importance particulière doit être accordée à l'ordonnance d'exécution, car elle contient des dispositions spéciales sur l'introduction du principe du Führer (Führerprincip) dans l'administration communale Néerlandaise

p.o. signé Jacobi

Guerre 28 7 (Hollande)

Cachet

légalisé

Berendz
Employé Chancellerie

Le Ministre de l'Intérieur

-

A 103570

H4971 – 0006

H-4971

R.F. 1524

Filed June 11, 1946

H4971 – 0007

TRIBUNAL MILITAIRE INTERNATIONAL des GRANDS CRIMINELS de GUERRE – MINISTÈRE PUBLIC DÉLÉGATION FRANÇAISE

A 103566

DOC. RF. N° 861

DOC. R.F. N° 1524